

Test d'entrée à la préparation au concours interne de conservateur du patrimoine.

ÉPREUVE 1 : Élaboration d'une dissertation

Durée conseillée : 2 heures

Coefficient 2

20 points

Sujet : La survie du patrimoine viendra-t-elle de la philanthropie ?

Introduction

Définir les termes du sujet :

- Patrimoine : ensemble des biens et pratiques, matériels ou immatériels, transmis par une communauté au fil du temps et reconnus pour leur valeur historique, artistique ou identitaire.
- Philanthropie : engagement volontaire de personnes ou d'organisations à soutenir, par des dons ou des actions, des causes d'intérêt général dans un esprit de générosité désintéressée.

Problématique : reprendre celle proposée par le sujet, ne pas nécessairement chercher à en trouver une autre.

Plan possible :

I. Les conditions du développement de la philanthropie

Contexte légal et fiscal en France : Loi sur le mécénat, datations en paiement

Comparaison internationale : le modèle américain et ses particularités

Facteurs sociaux et culturels favorisant l'engagement philanthropique

II. Les manifestations concrètes de la philanthropie patrimoniale

Mécénat financier : acquisitions, restauration et valorisation des biens

Engagement bénévole et associatif : Amis de musées, associations locales

Projets innovants et partenariats publics-privés (Fondation du patrimoine, Mission Stéphane Bern-Loto du patrimoine)

III. Les limites et controverses de la philanthropie

Risques éthiques et déontologiques : influence des donateurs, inégalités entre monuments

Dépendance à l'émotion et à la médiatisation (ex : ND de Paris !)

Limites structurelles : mécénat insuffisant pour tout le patrimoine et disparités territoriales

Conclusion

Synthèse : la philanthropie est un outil important mais non suffisant

Ouverture : menaces sur les avantages fiscaux, nécessité d'un équilibre avec le financement public et durable

Penser à bien illustrer, avec des exemples variés

Conclusion : synthétiser le sujet et ouvrir – par exemple sur les menaces de remise en question des avantages de la loi mécénat.

Écueils du sujet :

- Se limiter aux seuls sujets du patrimoine bâti et/ou des musées, en oubliant les autres domaines du patrimoine
- Se limiter au seul mécénat financier, en laissant de côté la question de l'engagement bénévole (ex : Amis de musées)
- Rester trop vague sur les dispositifs législatifs du mécénat et de la dation : il faut connaître les mécanismes de la Loi sur les datations et sur le mécénat culturel.
- Faire toute une 1^{ère} partie sur le rôle de l'État (souvent en oubliant les collectivités territoriales) dans la protection du patrimoine – c'est hors sujet.
- Garder de la nuance dans l'appréciation de la philanthropie : ni solution-miracle portée par des amoureux éperdus du patrimoine, ni suppôt de Satan menaçant le grand ordre mondial !

ÉPREUVE 2 : Analyse et commentaire d'un document visuel

Durée conseillée : 1 heure

Coefficient 1

20 points



Introduction

Après une phrase d'accroche, annoncer une problématique et un plan.

Dans ce cas, la question pouvait être du type :

En quoi la restauration de Notre-Dame, financée massivement par la philanthropie et confrontée aux défis du surtourisme, révèle-t-elle les tensions majeures qui traversent aujourd'hui la gestion et la préservation du patrimoine culturel ?

Exemple de plan :

I. Notre-Dame restaurée grâce à la philanthropie

L'ampleur et la rapidité des dons privés après l'incendie

Une situation unique qui ne peut pas être un modèle de financement des restaurations du patrimoine

II. Patrimoine emblématique et tourisme durable : concilier attractivité et protection

Les enjeux du surtourisme sur les monuments iconiques : sécurité et expérience-visiteur

Stratégies pour un tourisme durable : régulation des flux, politique tarifaire, etc.

Conclusion : synthèse du sujet et ouverture

Ne pas oublier de partir de la description pour en tirer l'analyse.

Ne pas se servir de l'illustration comme un prétexte, sans y faire référence